



Energy Challenge 2014 :

Pas besoin de s'éclairer à la bougie pour faire des économies !

Lors de l'édition 2013, 200 ménages se sont inscrits à l'Energy Challenge et les économies d'énergie ont atteint 15%, ce qui représente une diminution moyenne de la facture de 300 €/an !

Économiser de l'énergie c'est simple et ça rapporte !

Comment participer à l'Energy Challenge ?

Le challenge se déroule du 1er novembre 2014 au 1er mars 2015. Les inscriptions sont individuelles et un accompagnement gratuit et professionnel vous sera proposé. N'hésitez pas à former une équipe, c'est d'autant plus amusant (mais pas obligatoire) !

Envie d'économiser des centaines d'euros par an ? Rendez-vous sur le site de l'Energy Challenge www.energychallenge.be et choisissez la formule qui vous convient le mieux :

PARTICIPANT : je veux suivre l'évolution de mes consommations énergétiques et être récompensé pour mes économies.

- J'encode mes relevés de compteur(s) au début et à la fin de l'Energy Challenge.
- Je transmets mes consommations de l'année précédente.
- Je bénéficie des conseils « Energy Challenge » et je peux estimer l'économie que je peux réaliser.
- En plus de mes propres économies, je gagne un cadeau de participation.

OU

CHALLENGER : je veux m'engager plus activement dans la réduction de ma consommation énergétique.

Je fais comme le **PARTICIPANT** et en plus :

- Je me fixe un objectif de réduction.
- Je réalise des actions concrètes pour réduire ma consommation d'énergie.
- J'ai une chance de gagner le premier prix.

Contacts :

- www.energychallenge.be
- info@energychallenge.be
- 081 730 730 (service conseil d'écoconso)

L'Energy Challenge est organisé par des associations (Objectif 2050, Inter-Environnement Wallonie, écoconso, APERe), la société EcoRes et en collaboration avec Le Soir. Avec le soutien de la Loterie Nationale et du Service Public de Wallonie.

